

**DOSSIER DE PRESELECTION
PASSATION DES MARCHES DE PRESTATIONS
INTELLECTUELLES**

Objet du marché : Acquisition et mise en œuvre d'une application de gestion des risques opérationnels (Cartographie des risques opérationnels, Contrôle permanent) pour la CDC Bénin (RELANCE)

Référence SIGMAP : PI_CDCB_71432

Autorité contractante : Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin)

Source de financement : Budget Autonome

Gestion : 2023.

Imputation budgétaire : BJ6600100100000104333101

Février 2023

1. AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Objet : Acquisition et mise en œuvre d'une application de gestion des risques opérationnels (Cartographie des risques opérationnels, Contrôle permanent) pour la CDC Bénin (RELANCE)

Référence du marché : PI_CDCB_71432

AVIS N° 003 /2023/CDCB/DG/PRMP du*17 Mars*..... 2023

INTITULE SOMMAIRE DES PRESTATIONS

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics de la Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 2023.
2. La Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin) a prévu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds, afin de financer l'**Acquisition et mise en œuvre d'une application de gestion des risques opérationnels (Cartographie des risques opérationnels, Contrôle permanent) pour la CDC Bénin** » , et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relatif à cette acquisition.
3. Les prestations prévues au titre de ce marché comprennent aussi bien la conception, l'implémentation, les tests que la documentation et la mise à jour des procédures opérationnelles existantes.

Les prestations attendues sont ci-après résumées :

Phase 1 : Analyse des Besoins (Spécifications fonctionnelles détaillées)

- Analyse détaillée des besoins de la CDC Bénin ;
- Elaboration des spécifications fonctionnelles détaillées ;
- Validation des spécifications fonctionnelles détaillées (boutons, écrans, menus, requêtes, règles de gestion, contrôles, scripts, états, workflow...) avec les utilisateurs formalisation de la cible

Phase 2 : Mise en œuvre de la solution

- Développement de la solution ou adaptation d'un noyau existant et réalisations des développements spécifiques
- Réalisation des travaux d'intégration de la solution ;
- Etc.

Acquisition et mise en œuvre d'une application de gestion des risques opérationnels (Cartographie des risques opérationnels, Contrôle permanent) pour la CDC Bénin

Phase 3 : démonstration des fonctionnalités de l'application et organisation de la recette provisoire de l'application

- Démonstration/Présentation des fonctionnalités de la solution ;
- Prise en charge des observations et améliorations requises par la CDC Bénin ;
- Installation de la version provisoire dans l'environnement de recette ;
- Elaboration du cahier des recettes ;
- Elaboration de la version provisoire des manuels utilisateur et administrateur ;
- Appui à la réalisation des tests de fonctionnalités par la CDC Bénin ;
- Démonstration/Présentation de la version finale dans l'environnement de recette
- Préparation d'un plan de bascule en production ;
- Etc.

Phase 4 : Bascule et déploiement en production

- Installation de la version finale dans l'environnement de production ;
 - Appui à la réalisation du plan de bascules ;
 - Préparation et formation de l'équipe d'exploitation (technique et fonctionnelle)
 - Actualisation et finalisation des manuels utilisateurs et administrateur;
 - Livraison de tous les documents techniques et fichiers d'installation et de configuration de l'application ;
 - Assistance technique pendant une année de l'équipe technique de la CDC Bénin
 - Etc.
4. Le délai de réalisation de la mission est de **six (06) mois** à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.
5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du cabinet/firme, liste du personnel professionnel à affecter à la mission). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 à 20 pages. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.
7. Une liste des candidats d'au moins 05 et au plus 08 présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante. Cette liste restreinte doit contenir au moins deux candidats de nationalité béninoise dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'autorité contractante remplacera le/les dernier(s)

candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (2) candidats sur la liste restreinte.

8. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : « **Sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC)** ».
9. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (5) candidats sont présélectionnés, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix jours (10) ouvrables la procédure en vue de compléter la liste restreinte. Mais, au cas où l'autorité contractante contacte directement d'autres cabinets ou firmes pour compléter la liste restreinte, les dossiers de ces derniers doivent être évalués conformément aux critères de présélection retenus.

10. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations	[10]	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nature des activités principales, en cohérence avec le domaine des prestations 	Inscription du domaine sur le RCCM ou les Statuts
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des cinq (5) dernières années	[20]	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 10 points par attestation pertinente fournie + page de garde et page de signature du contrat 	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)
3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des cinq (5) dernières années	[50]	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Trois (3) références des prestations/expériences et marchés similaires, réalisés au cours des cinq dernières années (avec indication des contacts des personnes pouvant attester de l'effectivité de ces références) : 15 points [5 Points par expérience] ▪ Trois (3) preuves de qualifications spécifiques du candidat avec des institutions financières publiques ou privées d'envergure nationale et internationale, dans la mise en œuvre d'application de gestion des risques et conformité : 30 points [10 points par expérience pertinente] ▪ Une expérience réussie en particulier avec une Caisse des Dépôts et Consignations ou une institution de prévoyance sociale ou équivalent dans l'exécution d'un 	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)

		marché similaire) : 5 points [5 points par expérience]	
5. Organisation technique et managériale du cabinet/firme	[10]	Qualité de l'organisation à réaliser la mission	Note de présentation du Cabinet, structure de gestion du projet
6. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	[10]	Qualité (qualification, compétence et expérience) du personnel	Liste du personnel et copie simple des diplômes
TOTAL	[100]	Les points seront attribués dans la limite de la note maximale par critère	

La note minimale requise pour être présélectionné est **soixante (70) points** et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à cinq (05) et supérieure à huit (08). **En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.**

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse et aux heures ci-dessous :

Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP)
de la CDCB sis au 2^{ème} Etage de l'Immeuble « LE JATOBA »,
Avenue Jean-Paul II, lot 20, Zone résidentielle à Cotonou,
Tél : (+229) 21 31 00 52 01 BP : 1689 Cotonou
Courriel : prmp.cdcb@cdcb.bj

Heures d'ouverture : 08 heures à 12 heures et 14 heures à 17 heures.

12. Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat et préciser, le cas échéant, le ou les lots pour lesquels ce dernier, candidate.

13. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le17 Avril..... 2023 à 10 heures précises (heure de Cotonou) avec la mention :

« ACQUISITION ET MISE EN ŒUVRE D'UNE APPLICATION DE GESTION DES RISQUES OPERATIONNELS (CARTOGRAPHIE DES RISQUES OPERATIONNELS, CONTROLE PERMANENT) POUR LA CDC BENIN

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE »

14. **Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure

ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des candidats concernés sans être ouvertes.

15. Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés à la **Salle de réunion de CDC Bénin, sise au 2^{ème} Etage de l'Immeuble « LE JATOBA », Avenue Jean-Paul II, lot 20, Zone résidentielle à Cotonou, Tél : (+229) 21 31 00 52 le17 Avril..... 2023 à 10 heures 30 minutes.**
16. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de son recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit invoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les cinq (05) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les cinq (05) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique. **BON BALANCER!**

La décision de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de trois (03) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable de son recours le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante/structure déconcentrée ou de l'expiration du délai de deux (02) jours mentionnés ci-dessus pour présenter un recours devant l'Autorité de Régulation des Marchés Publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics/structure déconcentrée pour ampliation.

Cotonou, le05/04/..... 2023



Aréta SACRAMENTO

PRMP

2. LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

(modèle)

[Insérer Nom du Candidat]

[Insérer Lieu et date]

Objet : Manifestation d'intérêt pour [indiquer nature de la prestation]

A

Monsieur le [indiquer titre du représentant de l'Autorité Contractante/structure déconcentrée]

Monsieur le [indiquer Titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée],



Après avoir examiné le dossier de présélection dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature à la présélection pour la [indiquer nature de la prestation].

Notre dossier de candidature comprend :

- 1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;
- 2) la note de présentation du cabinet/firme accompagnée de l'organigramme ;
- 3) le registre de commerce/les statuts ;
- 4) les preuves des expériences du cabinet/firme [copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)] ;
- 5) la liste du personnel professionnel à affecter à la mission appuyée de la copie simple des diplômes etc. ;

Veuillez agréer, Monsieur le [indiquer le titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée], l'assurance de notre considération distinguée.

(Signature et cachet du responsable/représentant habilité du cabinet/firme)